Rapport annuel 2020

Protéger le climat. Promouvoir les PME.

Les technologies innovantes au service des objectifs climatiques suisses

Les immeubles de bureaux se muent en centrales solaires, le béton recyclé devient un outil de stockage du CO_2, et les déchets se transforment en carburant et en parfum : malgré les difficultés de l'année 2020, les PME de Suisse et du Liechtenstein n'ont pas ménagé leurs efforts pour protéger notre climat. Cette année encore, nous avons reçu d'innombrables demandes relatives à des projets en faveur de la protection du climat. Au total, nous avons apporté notre soutien à plus de 400 projets individuels. Le montant total de nos soutiens s'est élevé à près de 5 millions de francs. Ainsi, nous avons déployé en 2020 des fonds supérieurs à la moyenne pour aider un nombre d'entreprises bien plus important que d'habitude. Cela nous a permis non seulement de contribuer à la protection du climat, mais également de soutenir l'économie des PME, fortement ébranlée par la pandémie de coronavirus.

La Fondation Suisse pour le Climat a relevé les défis posés par la pandémie. Nous avons nous aussi dû nous adapter à de nouvelles conditions de travail, faire preuve de flexibilité et nous habituer à coopérer par visioconférence. Nos Conseils consultatifs et de fondation ont dû prendre des décisions sur la répartition des soutiens par écran interposé. Nous sommes fiers d'avoir surmonté ces obstacles. Nous avons organisé avec succès plusieurs réunions du Conseil de fondation et du Conseil consultatif et pris de multiples décisions concernant des projets. Mais nous avons également pu prolonger de 10 ans d'importants partenariats avec des entreprises telles que Swiss Re, Allianz, AXA, Raiffeisen ou encore Swiss Life et discuter de manière approfondie avec de nouveaux partenaires potentiels.

Au total, ce sont plus de 20 entreprises partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat qui participent activement au façonnement de notre avenir climatique. En même temps, elles renforcent les sites économiques que sont la Suisse et le Liechtenstein. En reversant la redistribution de leur taxe sur le CO_2 à la Fondation, elles réalisent une action d'ampleur à moindre coût : avec plus de 12 ans d'expérience et des structures professionnelles, c'est le secrétariat de la Fondation qui se charge de la coordination administrative. Par leurs actions, nos entreprises partenaires contribuent au travail de la Fondation. Elles posent des jalons stratégiques en déléguant les Conseils consultatifs et de fondation à nos organes et en soutenant la communication de la Fondation sur leurs propres canaux.

Si nous regardons vers l'avenir, une chose nous apparaît clairement : l'innovation jouera un rôle fondamental dans la réalisation des objectifs climatiques. Le Conseil fédéral l'a également stipulé dans sa stratégie climatique. Voilà ce que la conseillère fédérale et ministre de l'environnement Simonetta Sommaruga a récemment déclaré lors de l'inauguration d'une centrale solaire thermique à Genève : « La bonne nouvelle, c'est que grâce aux technologies innovantes comme celles déployées dans cette installation solaire thermique, nous allons pouvoir atteindre nos objectifs climatiques. » L'installation a été développée par la PME genevoise TVP Solar, avec le soutien, entre autres, de la Fondation Suisse pour le Climat.

Toute notre économie doit se décarboniser en l'espace de quelques décennies, ce qui constitue déjà un énorme défi en soi. Toutefois, ces efforts ne suffiront pas, même si de plus en plus d'entreprises réduisent ou compensent leurs émissions de CO_2. Au contraire, nous aurons besoin d'innovations porteuses d'avenir. Des solutions pour le secteur du bâtiment, grand émetteur de CO_2, et pour l'agriculture, par exemple. Plus d'économie circulaire. Et des technologies permettant de détruire le dioxyde de carbone au moment où il est produit ou de le retirer de l'atmosphère pour le stocker à long terme.

Une nécessité très tôt reconnue par la Fondation Suisse pour le Climat, qui investit donc de plus en plus dans des technologies innovantes ayant un impact fort et évolutif pour l'avenir. Depuis la création de la Fondation, le montant annuel des fonds dédiés à l'innovation a plus que triplé. Nous souhaitons continuer à renforcer cette évolution dans les années à venir. Nous remercions toutes nos entreprises partenaires, nos Conseils consultatifs et de fondation ainsi que notre réseau, car c'est grâce à eux que cet engagement est possible. Et nous sommes impatients d'accueillir de nouvelles entreprises parmi nos partenaires, des entreprises désireuses d'apporter leur contribution à cette initiative à l'avenir. Dans le respect de la devise de la Fondation Suisse pour le Climat : « De l'économie pour l'économie et le climat. »

Thomas Hügli
Président
du Conseil de fondation

Vincent Eckert
Directeur

Projets soutenus en 2020

Soutien de projets en milliers de francs

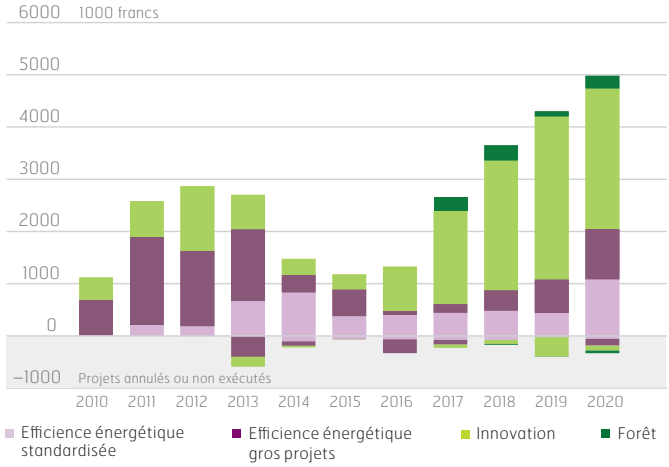

Au total, la Fondation Suisse pour le Climat a consacré 4,98 millions de CHF à des projets en 2020. Le financement a ainsi augmenté de 16 % par rapport à l'année précédente. Cela s'explique principalement par une forte augmentation des projets consacrés à l'efficience énergétique, et notamment un nombre de projets d'envergure liés au biogaz supérieur à la moyenne, en plus d'un nombre exceptionnel de demandes standard pour l'électromobilité et l'utilisation d'installations de filtration de l'air ambiant.

Les projets d'innovation représentent la part la plus importante du financement, avec 2,69 millions de CHF, suivis par les projets d'efficience énergétique (en violet clair et foncé) avec 2,05 millions de CHF. Au cours de sa quatrième et dernière année d'existence, le programme de soins aux forêts a été financé à hauteur de 243 000 CHF, soit une augmentation par rapport à l'année précédente.

Nombre de projets soutenus

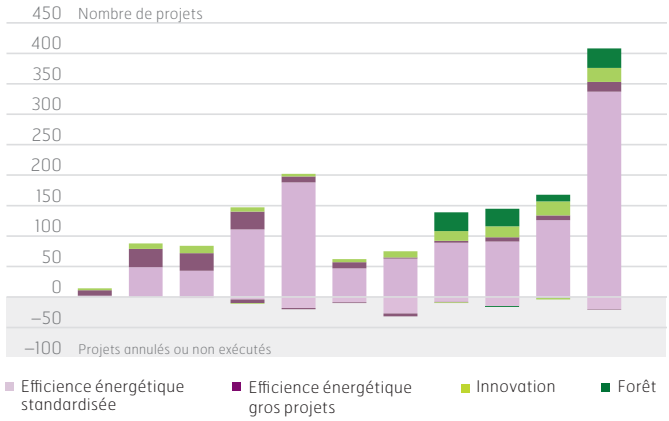

En 2020, le nombre de projets soutenus a continué d'augmenter par rapport à l'année précédente. Au total, 408 projets individuels ont bénéficié d'un soutien. Ce nombre comprend 23 projets d'innovation et 353 projets d'efficience énergétique. À cela s'ajoutent 32 projets du programme de soins aux forêts.

La majeure partie des projets financés sont des projets standardisés d'efficience énergétique. Le nombre de demandes de soutien pour l'électromobilité (230) et l'utilisation d'installations de filtrage de l'air ambiant (46) a notamment augmenté de manière significative en 2020. Ces demandes sont en partie responsable de la forte augmentation du nombre total de projets.

Le nombre de projets annulés ou non exécutés (barres sous la ligne de zéro) a légèrement augmenté par rapport aux années précédentes. Au total, 21 projets d'efficience énergétique ont été annulés ou n'ont pas été exécutés, dont 20 correspondant à des mesures standard.

Mesures d'efficience énergétique par type

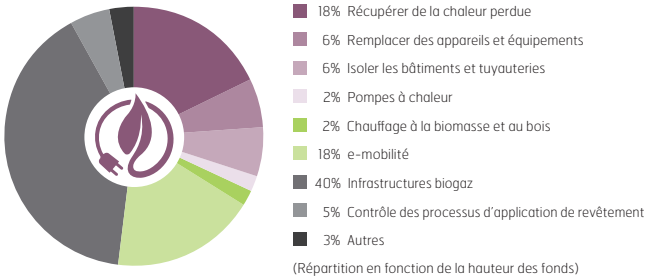

En 2020, 40 % du financement destiné à améliorer l'efficience énergétique a été consacré à la promotion et au traitement du biogaz. Au total, 12 projets importants liés aux systèmes de biogaz ont bénéficié du soutien de la Fondation Suisse pour le Climat cette année. Les dépenses liées à l'électromobilité ont également augmenté : 18 % du montant total dédié à l'efficience énergétique ont été consacrés à ce domaine. 18 % supplémentaires sont venus soutenir les mesures de récupération de la chaleur perdue. La mesure « d'utilisation d'un système de filtrage de l'air ambiant » représente ainsi la part la plus importante. En 2020, 6 % du montant total a été attribué aux domaines de « remplacement des appareils et des équipements » et de « l'isolation des bâtiments et tuyauteries ». Les demandeurs de la nouvelle mesure de « contrôle des processus d'application de revêtement », qui n'a été adoptée qu'à l'automne 2020, ont déjà reçu 5 % du montant total.

Soutien de conventions d'objectifs pour l'efficience énergétique

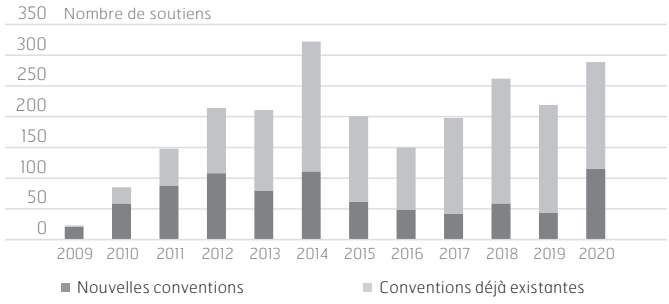

Les entreprises qui acceptent d'améliorer leur efficience énergétique dans le cadre d'une convention d'objectifs volontaire avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) ou l'Agence Cleantech Suisse (act) sont soutenues par la Fondation Suisse pour le Climat. La Fondation prend en charge jusqu'à 50 % du montant annuel. Parmi ces conventions d'objectifs, 289 ont été soutenus en 2020, pour un total de 433 000 CHF.

Innovation

Les technologies innovantes sont fondamentales pour atteindre les objectifs climatiques. D'une part, il est essentiel d'éviter les émissions de CO_2, notamment en accordant un rôle important à l'économie circulaire. D'autre part, il est de plus en plus crucial d'éliminer le dioxyde de carbone atmosphérique et de le stocker de façon durable. La Fondation Suisse pour le Climat s'est fixé pour objectif de promouvoir de manière ciblée ces innovations ainsi que d'autres.

NEUSTARK

Le secteur du bâtiment est de loin le plus gros producteur de déchets en Suisse : selon l'Office fédéral de l'environnement, la construction génère 84 % de l'ensemble des déchets. Plus d'un tiers d'entre eux sont des matériaux issus de la démolition tels que les débris de béton ou de briques. La production des matériaux de construction, en particulier du béton, génère elle aussi beaucoup de CO_2. La PME bernoise neustark a récemment mis au point un procédé innovant permettant le stockage du CO_2 dans ce genre de matériaux. Le dioxyde de carbone est minéralisé de manière permanente dans le béton recyclé sous forme de calcaire. neustark donne ainsi l'exemple dans le domaine des technologies d'émissions négatives et de l'économie circulaire. Le procédé est utilisé directement dans les usines de recyclage du béton. Les premiers projets pilotes ont été lancés avec succès, notamment grâce au soutien de la Fondation Suisse pour le Climat.

OEKOKRAFT

L'agriculture et la production alimentaire sont responsables d'une part importante des émissions de CO_2 en Suisse. De nouvelles approches sont nécessaires pour rendre ces secteurs économiques importants plus durables. Par exemple, celle que suit Oekokraft : l'entreprise du Tessin a mis en œuvre un procédé innovant pour rendre les serres neutres en CO_2. À l'heure actuelle, la plupart des serres sont chauffées à l'aide de combustibles fossiles tels que le diesel ou le gaz naturel. Oekokraft souhaite à l'avenir utiliser des centrales de cogénération alimentées par des déchets de graisses organiques. L'entreprise vise ainsi à couvrir les besoins énergétiques nécessaires à l'exploitation de serres à l'aide de déchets biogènes pour fermer les circuits.

BLOOM BIORENEWABLES

La jeune entreprise établie à Fribourg, Bloom Biorenewables, transforme les déchets végétaux en énergie et en matériaux renouvelables. Une technologie des plus innovantes permet d'utiliser la biomasse pour produire des produits chimiques de qualité qui peuvent remplacer le pétrole dans les cosmétiques, les textiles, les plastiques, etc. Bloom Biorenewables contribue ainsi à éviter les émissions de CO_2, mais aussi à fermer le circuit des matériaux. C'est un exemple intéressant pour un avenir décarbonisé qui, en plus de collecter de nombreux prix, attire d'importants investisseurs.

Efficacité énergétique et gestion des forêts

La Fondation Suisse pour le Climat aide les PME de Suisse et du Liechtenstein à devenir plus efficaces sur le plan énergétique et à assurer une gestion plus durable. Grâce à son programme de soins aux forêts, la Fondation a également aidé de nombreux propriétaires forestiers à rajeunir leurs forêts de manière efficace du point de vue du CO_2, entre 2017 et 2020.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET BAISSE DES ÉMISSIONS DE CO_2 AU SEIN DE L'ENTREPRISE

La lumière dans le hall d'entrée reste allumée en continu, les vieux appareils de soudage consomment de plus en plus d'électricité, la précieuse chaleur s'échappe par les fenêtres et le toit. Il existe dans de nombreuses PME diverses possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique. C'est pourquoi la Fondation Suisse pour le Climat soutient toute une série de « mesures standard » qui permettent aux PME d'économiser de l'énergie dans le cadre de leurs activités. Amélioration de l'isolation des bâtiments, installation de pompes à chaleur au lieu de chauffages au fuel, remplacement d'anciens appareils, moteurs ou pompes : les options sont nombreuses. Les demandes et les fonds promis pour la mise en place de mesures standard ont atteint un record en 2020. Et nous nous en réjouissons, parce que les économies d'énergie sont synonymes de protection du climat.

CONSEILS EN ÉNERGIE

Économiser de l'énergie : oui, mais comment ? De nombreuses PME n'ont ni le temps ni les connaissances nécessaires pour se pencher en détail sur les possibilités d'économies d'énergie et de réduction du CO_2 dans le cadre de leurs activités. Ce projet bénéficie du soutien de l'Agence Cleantech Suisse (act) et de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). Les deux agences proposent des conseils par le biais de professionnels de l'énergie et de la réduction du CO_2 qui informent les PME de leurs possibilités d'épargne. Les conventions d'objectifs établies permettent aux PME de mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie efficaces et rentables. Les entreprises paient une cotisation annuelle pour profiter des conseils de l'AEnEC et de l'act. La Fondation Suisse pour le Climat en paie la moitié, jusqu'à 2 000 francs par an.

SOINS AUX FORÊTS

En raison de leur vieillissement et de leur dégradation, les forêts reculées peuvent devenir des sources de production de CO_2. Elles absorbent moins de CO_2 et leur stabilité diminue. Des mesures de rajeunissement, souvent coûteuses et complexes, sont nécessaires. La gestion de ces forêts reculées n'est guère rentable. C'est pourquoi la Fondation Suisse pour le Climat a lancé en 2017 un programme de soins aux forêts, en collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement, ForêtSuisse et la Conférence des inspecteurs et inspectrices cantonaux des forêts. L'objectif est de rajeunir les forêts vieillissantes dont la gestion n'est pas rentable. Cette coopération fructueuse a permis de financer 103 projets forestiers d'un montant total de 888 000 francs jusqu'à la fin du programme en décembre 2020.

Rapport financier 2020

Bilan	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020
Total de l'actif	**10 471 813**	**12 356 440**	**10 576 001**
Fonds de roulement	6 721 813	11 356 440	10 576 001
Liquidités	6 146 384	8 028 350	9 203 855
Dépôt à court terme		2 750 000	1 000 000
Créances / transitoires actifs	575 429	578 090	372 146
Actif immobilisé	3 750 000	1 000 000	–
Dépôts à terme à la valeur nominale	3 750 000	1 000 000	–
Total du passif	**10 471 813**	**12 356 440**	**10 576 001**
Capitaux étrangers à court terme	4 706 127	5 983 105	7 530 944
Compte de régularisation passif	145 365	9 865	27 804
Provisions pour soutiens accordés (non standardisé); projets d'innovation	4 055 060	5 448 550	5 846 900
Provisions pour soutiens accordés (non standardisé); projets d'efficience	0*	0*	789 550
Provisions pour soutiens accordés (standardisé)	237 175	354 703	671 570
Provisions pour soutiens accordés (programme de soins aux forêts)	268 527	169 987	195 120
Capitaux étrangers à long terme	–	–	–
Capital de l'organisation	5 765 686	6 373 335	3 045 056
Capital versé	110 000	110 000	110 000
Fonds libres (argent pour soutiens futurs)	5 055 686	5 663 335	2 335 056
Capital lié	600 000	600 000	600 000
Résultat annuel 2 (après allocation aux fonds libres)	–	–	–

Compte de résultat – du 1er janvier au 31 décembre	2018	2019	2020
Revenus de la Fondation	**5 890 115**	**5 209 314**	**2 325 681**
Dons des entreprises partenaires	5 890 115	5 045 040	2 325 681
Dons des entreprises partenaires (de l'exercice précédent)	–	164 274	–
Dons (autres)	–	–	–
Charges	**–4 151 489**	**–4 612 070**	**–5 663 289**
Charges directes de projets	–3 832 743	–4 210 527	–5 202 801
Soutien de projects (non standardisé); projets d'innovation (dons)	–2 875 860	–3 762 390	–2 690 000
Soutien de projets (non standardisé); projets d'efficience (dons)	0*	0*	–963 000
Soutien de projets standardisés (dons)	–482 291	–440 532	–1 085 077
Soutien de conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficience énergétique (dons)	–355 760	–306 541	–433 484
Soutien du programme de soins aux forêts (dons)	–287 407	–97 400	–243 400
Renonciation au soutien de projets (non standardisé); projets d'innovation	75 000	377 300	95 000
Renonciation au soutien de projets (non standardisé); projets d'efficience	0*	0*	13 000
Renonciation au soutien de projets standardisés	77 775	19 036	56 033
Renonciation au soutien du programme de soins aux forêts	15 800	–	48 127
Charges administratives	–318 746	–401 544	–460 488
Charges de personnel	–152 546	–245 383	–283 558
Autres charges administratives	–166 200	–156 161	–176 930
Résultat intermédiaire avant résultat financier	1 738 626	597 243	–3 337 608
Résultat financier	8 400	10 405	9 329
Produit financier	8 550	10 626	9 788
Charge financière	–150	–220	–459
Résultat intermédiaire après résultat financier	**1 747 026**	**607 649**	**–3 328 279**
Prélèvement / allocation aux fonds libres (subsides futurs)	1 747 025	607 649	–3 328 279
Résultat annuel	**0**	**0**	**0**

Tableau des flux de fonds	2018	2019	2020
Total des flux de fonds issus des activités opérationnelles	2 346 886	1 871 561	–1 583 825
Résultat annuel avant résultat du fonds	1 738 626	597 243	–3 337 608
Diminution / augmentation des créances	–569 890	–2 661	205 944
Diminution / augmentation des transitoires passifs	–176 248	–135 500	17 940
Diminution / augmentation des provisions pour projets	1 354 399	1 412 478	1 529 900
Total des flux de fonds issus des activités d'investissement	–2 000 000	–	2 750 000
(Dés)investissement en immobilisations financières (à court terme)	–2 000 000	–2 750 000	1 750 000
(Dés)investissement en immobilisations financières (à long terme)		2 750 000	1 000 000
Total des flux de fonds issus des activités de financement	8 400	10 405	9 329
Total de la variation des liquidités	**355 286**	**1 881 966**	**1 175 504**
Liquidités au 1er janvier	5 791 098	6 146 384	8 028 350
Liquidités au 31 décembre	6 146 384	8 028 350	9 203 855
Total de la variation des liquidités	**355 286**	**1 881 966**	**1 175 504**

* Répartition projets d'innovation et projets d'efficience à partir de 2020 (jusqu'en 2019 uniquement projets non standardisé)

Indication des principes utilisés pour l'établissement des comptes annuels: les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi suisse, en particulier avec les articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO en relation avec l'art. 83a CC). Les comptes annuels ont été structurés sur le modèle de la recommandation Swiss GAAP RPC 21. Événements importants survenus après la date du bilan: aucun évènement susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels ou devant être publié ici n'est intervenu entre la date de clôture du bilan et la révision.

Organe de la Fondation Suisse pour le Climat

La Fondation Suisse pour le Climat a été fondée en 2008 en tant que fondation indépendante d'utilité publique. Elle est placée sous la surveillance de la Confédération.

Le Conseil de fondation (état au 31.12.2020)

Président
Thomas Hügli, AXA

Vice-présidente
Ursula Finsterwald, LGT

Membres
Christian Hofer, Raiffeisen Schweiz
Christian Schilz, Vontobel
Daniel Leone, Swiss Re Management Ltd
Jan Poser, Banque J. Safra Sarasin SA
Marc-Olivier Buffle, Pictet & Group
Martin Kaleja, Allianz Suisse
Olivier Dessauges, Vaudoise Assurances
Stefan Hirschi, PricewaterhouseCoopers

Direction
Vincent Eckert, Directeur,
Swiss Re Management Ltd

Autorisation de signature
Le président ou, en son absence, la vice-présidente conjointement avec un autre membre du Conseil de fondation ou le directeur possède l'autorisation de signature. Il existe un droit de signature collectif. Concernant les activités opérationnelles, le Conseil de fondation peut fixer d'autres règles de signature.

Organe de révision
Balmer Etienne AG, Kaufmannweg 4, 6003 Lucerne

Le Conseil consultatif (état au 31.12.2020)

Présidente du Conseil consultatif
Isabel Müller, Allianz Suisse

Membres
Anne Gillardin, ECA Vaud
Beat Baumgartner, Swiss Life AG
Bruno Aeberhard, Julius Bär
Dominik Scheiben, AXA XL
Franka Bosman, AXA Schweiz
Heike Summer, LIFE Klimastiftung Liechtenstein
Konstantin Meier, PricewaterhouseCoopers
Luca Weber, PartnerRe
Michael Bürer, Man Investments AG
Michael Rossi, SCOR Services Switzerland AG
Mikaël Genty, Vaudoise Assurances
Nadine König, Allianz Suisse
Natalie Ernst, Vontobel
Nico Kauf, NewRe
Peter Hammesfahr, Alternative Bank Schweiz
Pierre de La Bourdonnaye, Pictet & Group
Sebastian Tomczyk, Raiffeisen Schweiz
Seth Müller, Glarner Kantonalbank
Terezia Striffler, SAP (Schweiz) AG
Tobias Caluori, Sanitas Krankenversicherung
Valeria Bianco, AXA Investment Managers
Vincent Eckert, Swiss Re Management Ltd

Les membres des deux conseils travaillent à titre bénévole.

Concept de la Fondation Suisse pour le Climat : de l'économie pour l'économie et le climat. Sous ce slogan, la Fondation Suisse pour le Climat soutient depuis 2009 des petites et moyennes entreprises (PME) qui souhaitent contribuer à la protection du climat en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. La Fondation est reconnue d'utilité publique et est placée sous la surveillance de la Confédération. En qualité d'initiative de droit privé, la Fondation est financée par le remboursement net de la taxe d'incitation sur le CO_2 des entreprises partenaires et d'autres dons éventuels. L'objectif est de poursuivre les activités de la Fondation dans le cadre du renouvellement de la loi sur le CO_2 et de prolonger les contrats avec les entreprises partenaires.

Évaluation des risques : le Conseil de fondation a procédé à une analyse des risques lors de sa réunion du 03.11.2020. Les résultats sont pris en compte dans les comptes annuels.

Nombre de collaborateurs : la Fondation n'emploie pas directement du personnel. Les ressources en personnel nécessaires sont fournies par Swiss Re en tant qu'entreprise partenaire et la Fondation a par ailleurs le statut d'établissement d'affectation du service civil.

Soutiens : Swiss Re met à disposition les bureaux, l'infrastructure et la direction (V. Eckert, 25 %) à titre gratuit. Les membres du Conseil de fondation et du Conseil consultatif travaillent à titre bénévole. Les entreprises partenaires peuvent mettre d'autres aides à disposition (sans frais) telles que : des locaux de réunions, des services de communication, de traduction, de secrétariat et d'impression. Aucun de ces services n'est comptabilisé.

Impressum
Graphisme / mis en page
Swiss Re Corporate Real Estate & Services
Media Production, Zurich

Photographies
Niklaus Wächter, Reportair (enveloppe), image Robiei TI
Neustark (innovation, page 4)
Oekokraft (innovation, page 4)
Bloom Biorenewables (innovation, page 4)
Dominique Baur für Klimastiftung Schweiz (économie d'énergie, page 5)
L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) (convention d'objectifs, page 5)
ForêtSuisse (programme de soins aux forêts, page 5)

Fondation Suisse pour le Climat
Case postale 2832
8022 Zurich
info@klimastiftung.ch
www.fondation-climat.ch

Les partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat (état au 31.12.2020)

Allianz
ALTERNATIVE BANK SCHWEIZ
AXA
ECA Incendie et éléments naturels
GVB Wir versichern Ihr Gebäude.
GVZ Gebäudeversicherung Kanton Zürich
Glarner Kantonalbank
Julius Bär
LGT
Liechtensteinische Landesbank 1861
Man
new/re
PartnerRe
PICTET 1805
pwc
RAIFFEISEN
ROBECOSAM We are Sustainability Investing.
sanitas
SAP
J. SAFRA SARASIN Nachhaltiges Schweizer Private Banking seit 1841
SCOR The Art & Science of Risk
Swiss Re
SwissLife
vaudoise
Vontobel
VP BANK